

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878 Date d'émission: 31/07/2024 Date de révision: 31/07/2024 Remplace la version de: 24/10/2023 Version: 6.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Sockel LUP
Code du produit : 10631_0010

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

Utilisation de la substance/mélange : Fabrication de mortiers et bétons secs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Restrictions d'emploi : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Knauf Gips KG

Am Bahnhof 7

DE 97346 Iphofen, Bayern

Allemagne

T +49 9323/31-0, F +49 9323/31-277 sds-info@knauf.com, www.knauf.com

Informations techniques

Service de renseignements techniques

T +49 (0) 9323/916-3222 nur für gewerbliche Anwender (Information zur

Registrierung, s. Abschnitt 16) knauf-direkt@knauf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Europe	Global Incident Response (GIR) Hotline		+1 760 476 3962	Access Code: 336325
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro flèche automatiquement les appels vers le centre antipoison le plus proche, en fonction du lieu de l'appelant. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

 Skin Irrit. 2
 H315

 Eye Dam. 1
 H318

 STOT SE 3
 H335

Texte intégral des classes de danger, mentions H et EUH : voir rubrique 16

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)





GHS07

GHS05

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Contient : hydroxyde de calcium; Portland cement
Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P261 - Éviter de respirer les poussières.

P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, des

vêtements de protection.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au

savon.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 - Consulter un médecin.

Phrases supplémentaires : Faible teneur en chromates pour une durée d'au moins 3 mois à compter de la date de

fabrication lors d'un stockage correct et au sec.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Composant	
Substance(s) ne répondant pas aux critères PBT du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7), hydroxyde de calcium (1305-62-0), Portland cement (65997-15-1)
Substance(s) ne répondant pas aux critères vPvB du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7), hydroxyde de calcium (1305-62-0), Portland cement (65997-15-1)

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 14808-60-7 N° CE: 238-878-4	< 80	Non classé
Portland cement	N° CAS: 65997-15-1 N° CE: 266-043-4	< 50	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Flue Dust	N° CAS: 68475-76-3 N° CE: 270-659-9 N° REACH: 01-2119486767- 17	< 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1B, H317 STOT SE 3, H335
hydroxyde de calcium substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 1305-62-0 N° CE: 215-137-3 N° REACH: 01-2119475151- 45	< 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335

Remarques : La préparation est faible en chromate conformément à la directive de l'UE 1907/2006

(REACH).

Le présent produit contient des réducteurs de chromate. De ce fait, la teneur en chrome(VI) soluble dans l'eau est de moins de 0,0002% En cas de stockage incorrect (l'humidité pénètre dans le produit) ou en cas de dépassement du temps limite de stockage, le réducteur de chromate contenu dans le ciment/liant peut prématurément perdre de son efficacité, et un effet de sensibilisation peut être déclenché par le ciment/liant en cas de contact avec la peau (H317 ou EUH203).

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Premiers soins après inhalation

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer puis laver la peau abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée:

consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si

la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler

immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche abondamm

: Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation.

Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau puissant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non combustible.

Produits de décomposition dangereux en cas : Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un équipement de protection individuel. Tenir le public éloigné de la zone

dangereuse. Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter de respirer les poussières. Eviter le contact avec la

peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de

poussières

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection

individuel.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de

manière étanche. Tenir au frais

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle Nom local Poussières totales/alvéolaires (locaux à pollution spécifique) VME (OEL TWA) 4 mg/m³ (totales) 0,9 mg/m³ (alvéolaires) Remarque Concentrations limites réglementaires pour les poussières; Cette concentration est réglementaire en application de l'article R. 4222-10 du Code du travail, elle s'applique à l'intérieur des locaux à pollution spécifique. Référence réglementaire Article R4222-10 du Code du travail (réf.: INRS ED 6443, 2022; Outil65; Décret n° 2021-1763)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

quartz, conc silice crystalline alvéo	
UE - Valeur limite indicative d'expositio	n professionnelle (IOEL)
Nom local	Silica crystaline (Quartz)
IOEL TWA	0,05 mg/m³ (respirable dust)
Remarque	(Year of adoption 2003)
Référence réglementaire	SCOEL Recommendations
UE - Valeur limite contraignante d'expo	sition professionnelle (BOEL)
Nom local	Respirable crystalline silica dust
BOEL TWA	0,1 mg/m³ (Respirable fraction)
Référence réglementaire	DIRECTIVE (EU) 2019/130 (amending Directive 2004/37/EC)
France - Valeurs Limites d'exposition p	rofessionnelle
Nom local	Quartz (Silice cristalline)
VME (OEL TWA)	0,1 mg/m³ (fraction alvéolaire)
Remarque	Valeurs règlementaires contraignantes. Les travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail sont considérés comme cancérogènes (arrêté du 26 octobre 2020 modifié).
Référence réglementaire	Article R4412-149 du Code du travail (réf.: INRS ED 6443, 2022; Outil65; Décret n° 2019-1487; Décret n° 2020-1546; Décret n° 2021-434; Décret n° 2021-1849)
hydroxyde de calcium (1305-62-0)	
UE - Valeur limite indicative d'expositio	n professionnelle (IOEL)
Nom local	Calcium dihydroxide
IOEL TWA	1 mg/m³ (Respirable fraction)
IOEL STEL	4 mg/m³ (Respirable fraction)
Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE (EU) 2017/164
France - Valeurs Limites d'exposition p	rofessionnelle
Nom local	Calcium (hydroxyde de) (Hydroxyde de calcium)
VME (OEL TWA)	1 mg/m³ (fraction alvéolaire)
VLE (OEL C/STEL)	4 mg/m³ (fraction alvéolaire)
Remarque	Valeurs règlementaires indicatives
Référence réglementaire	Arrêté du 30 juin 2004 modifié (réf.: INRS ED 6443, 2022; Outil65; Arrête du 27 septembre 2019)

Valeurs limites d'exposition pour les autres composants

Carbonate de calcium (1317-65-3)		
France - Valeurs Limites d'exposition professionne	lle	
VME (OEL TWA)	10 mg/m³	

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de protection

Protection oculaire			
Туре	Champ d'application	Caractéristiques	Norme
Lunettes de protection			EN 166

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des mains:

Gants de protection

Protection des mains					
Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants de protection résistants aux produits chimiques	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)			EN ISO 374

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Protection respiratoire			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type P2	Protection contre les poussières	EN 149

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Contrôle de l'exposition du consommateur:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide : blanc / Gris(e). Couleur : Poudres. Apparence Odeur : de terre. Seuil olfactif : Pas disponible Point de fusion : Pas disponible Point de congélation : Pas disponible Point d'ébullition : Pas disponible Inflammabilité : Pas disponible Limite inférieure d'explosion : Non applicable Limite supérieure d'explosion : Non applicable Point d'éclair : Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable Température de décomposition : Pas disponible pН : Pas disponible pH solution : 11 – 13 : Non applicable Viscosité, cinématique Solubilité : Pas disponible : Pas disponible Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Pas disponible Pression de vapeur : Pas disponible Pression de vapeur à 50°C Masse volumique : Pas disponible Densité relative : Pas disponible Densité relative de vapeur à 20°C : Non applicable Taille d'une particule : Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente : 600 – 1500 kg/m³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont par
Toxicité aiguë (cutanée)	remplis) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont paremplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	 : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont par remplis)
hydroxyde de calcium (1305-62-0)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 425, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 cutanée lapin	> 2500 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Lapin, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Dermique, 14 jour(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 6,04 mg/l (OCDE 436, 4 h, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Inhalation (poussières), 15 jour(s))
Flue Dust (68475-76-3)	
DL50 orale rat	> 1848 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: other:OECD 422
DL50 cutanée rat	≥ 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat	> 6,04 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 436 (Acute Inhalation Toxicity: Acute Toxic Class Method)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
quartz, conc silice crystalline alvéolaire	e<1% (14808-60-7)
рН	6 – 7
hydroxyde de calcium (1305-62-0)	
рН	12,4 (0.18 %, 20 °C, Méthode A.6 de l'UE)
Portland cement (65997-15-1)	
рН	11 – 13,5 (20 °C)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque de graves lésions des yeux.
quartz, conc silice crystalline alvéolaire	e<1% (14808-60-7)
pH	6 – 7
hydroxyde de calcium (1305-62-0)	
рН	12,4 (0.18 %, 20 °C, Méthode A.6 de l'UE)
Portland cement (65997-15-1)	
рН	11 – 13,5 (20 °C)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	 Sensibilisation cutanée: Non classé (Jugement d'experts). Sensibilisation respiratoire: Non classé (Jugement d'experts).
Mutagénicité sur les cellules germinales	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pa remplis)
Cancérogénicité	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pa remplis)
quartz, conc silice crystalline alvéolaire	e<1% (14808-60-7)
Groupe IARC	1 - Cancérogène pour l'homme
Toxicité pour la reproduction	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pa remplis)
31/07/2024 (Date de révision)	FR - fr 8/1

31/07/2024 (Date de révision) FR - fr 8/15

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)

: Peut irriter les voies respiratoires.

hydroxyde de calcium (1305-62-0)
IIVUIOXVUE UE CAICIUIII (1303-62-0)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)

Peut irriter les voies respiratoires.

Flue Dust (68475-76-3)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)

Peut irriter les voies respiratoires.

Portland cement (65997-15-1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)

 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

(STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration

: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7)

Viscosité, cinématique

Sans objet (matière solide)

hydroxyde de calcium (1305-62-0)

Viscosité, cinématique

Sans objet (matière solide)

Portland cement (65997-15-1)

Viscosité, cinématique

Sans objet (matière solide)

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

11.2.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)

 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

hydroxyde de calcium (1305-62-0)

CL50 - Poisson [1]	50,6 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Létal)
CE50 - Crustacés [1]	49,1 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Valeur estimative)
CEr50 algues	184,57 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)

Flue Dust (68475-76-3)

CE50 72h - Algues [1]	28,2 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name:
	Scenedesmus subspicatus)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

CE50 72h - Algues [2] 22.4 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus) Portland cement (65997-15-1) CL50 - Poisson [1] > 1000 mg/l (96 h, Pisces) 12.2. Parsistance et dégradabilité Sockel LUP Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-80-7) Persistance et dégradabilité Bodégradabilité: sans objet, Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet (inorganique) Prissitance et dégradabilité Bodégradabilité: sans objet, Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Prissitance et dégradabilité Bodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) Tho Sans objet (inorganique) Prissitance et dégradabilité Bodégradabilité Bodégradabilité sans objet. Persistance et dégradabilité Bodégradabilité Bodég	Flue Dust (68475-76-3)		
Portland coment (65997-15-1) CL50 - Poisson [1] > 1000 mg/l (96 h. Piscos) 12.2. Persistance et dégradabilité Sockel LUP Persistance et dégradabilité Rapidement dégradabile Quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Persistance et dégradabilité Bodepart degradabile Reprise de la substance. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet, Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet, Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) Prius Dust (68475-76-3) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradabile Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet, Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet			
CL50 - Poisson [1] > 1000 mgil (96 h, Pisces) 12.2. Persistance et dégradabilité Sockel LUP Persistance et dégradabilité Rapidement dégradabile quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-80-7) Persistance et dégradabilité Blodecumulation pur de Disoccumulation Non bioaccumulation pur de Disoccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation pur de Disoccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation 12.4. Mobilité dans le sol quartz, con silice crystalline alvéolaire<1% (14808-80-7) Persistance et des	Portland cement (65997-15-1)		
12.2. Persistance et dégradabilité Sockel LUP Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité sans objet, Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance. Demande chimique en oxygéne (DCO) Sans objet Nydroxyde de calcium (1305-62-0) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité sans objet. Persistance et dégradabilité Biodégradabilité sans objet. Demande chimique en oxygéne (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradabilité sans objet. Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité sans objet. Demande chimique en oxygéne (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. Nydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Petentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle T2 mobilité dans le sol.		> 1000 mg/l (96 h, Pisces)	
Sockel LUP Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité sans objet, Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance. Demande chimique en oxygéne (DCO) Sans objet ThO Sans objet Nydroxyde de calcium (1305-62-0) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité sans objet. Demande chimique en oxygéne (DCO) Sans objet (morganique) DThO Sans objet (inorganique) ThO Sans objet (inorganique) Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradabilité sans objet. Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité sans objet. Demande chimique en oxygéne (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. Nydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. Portland cement (65997-15-1) Persion superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. Nydroxyde de calcium (1305-62-0) Faible potentiel de mobilité dans le sol. Nydroxyde de calcium (1305-62-0)		,	
Persistance et dégradabilité Rapidement dégradabile quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet, Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet hydroxyde de calcium (1305-62-0) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) Flue Dust (68475-76-3) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradabile Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DRO (% de DThO) Sans objet (inorg	-		
quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet, Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) Plue Dust (68475-76-3) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradabile Portiand cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portiand cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portiand cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle Tz mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)		Danislamant démandable	
Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet, Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Nydroxyde de calcium (1305-62-0) Persistance et dégradabilité Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) Priue Dust (68475-76-3) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradabile Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DALS. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Nordoxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Accur renseignement disponible sur la bioaccumulation. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Accur renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Accur renseignement disponible dans la litterature Ecologie - sol Palore calcium (1305-62-0) Falible potentiel de mobilité dans le sol. Nydroxyde de calcium (1305-62-0) Falible potentiel de mobilité dans le sol.	_		
la substance. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet hydroxyde de calcium (1305-62-0) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) Protiand cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Portland cement (65997-16-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la litérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Faible potentiel de mobilité dans le sol.	•		
DThO Sans objet hydroxyde de calcium (1305-62-0) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) ThO Sans objet (inorganique) Flue Dust (68475-76-3) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Persistance et dégradabilité		
hydroxyde de calcium (1305-62-0) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) Flue Dust (68475-76-3) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) Ta.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet	
Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) Flue Dust (68475-76-3) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	DThO	Sans objet	
Demande chimique en oxygéne (DCO) Sans objet (inorganique) Flue Dust (68475-76-3) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygéne (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mV/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	hydroxyde de calcium (1305-62-0)		
Flue Dust (68475-76-3) Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.	
Prisistance et dégradabilité Rapidement dégradable Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)	
Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	DThO	Sans objet (inorganique)	
Portland cement (65997-15-1) Persistance et dégradabilité Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Flue Dust (68475-76-3)		
Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) 2.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation	Portland cement (65997-15-1)		
DThO DBO (% de DThO) Sans objet (inorganique) 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.	
DBO (% de DThO) 12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)	
12.3. Potentiel de bioaccumulation quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	DThO	Sans objet (inorganique)	
quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Potentiel de bioaccumulation hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	DBO (% de DThO)	Sans objet	
Potentiel de bioaccumulation hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	12.3. Potentiel de bioaccumulation		
hydroxyde de calcium (1305-62-0) Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7)	
Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable. Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.	
Portland cement (65997-15-1) Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	hydroxyde de calcium (1305-62-0)		
Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. 12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.	
12.4. Mobilité dans le sol quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7) Tension superficielle Ecologie - sol hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Portland cement (65997-15-1)		
quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7)	Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.	
Tension superficielle Aucun renseignement disponible dans la littérature Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	12.4. Mobilité dans le sol		
Ecologie - sol Faible potentiel de mobilité dans le sol. hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7)		
hydroxyde de calcium (1305-62-0) Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Tension superficielle	Aucun renseignement disponible dans la littérature	
Tension superficielle 72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.	
	hydroxyde de calcium (1305-62-0)		
Ecologie - sol Adsorption au sol.	Tension superficielle	72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OCDE 115)	
	Ecologie - sol	Adsorption au sol.	

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Portland cement (65997-15-1)	
Tension superficielle	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
Substance(s) ne répondant pas aux critères PBT du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7), hydroxyde de calcium (1305-62-0), Portland cement (65997-15-1)
Substance(s) ne répondant pas aux critères vPvB du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	quartz, conc silice crystalline alvéolaire<1% (14808-60-7), hydroxyde de calcium (1305-62-0), Portland cement (65997-15-1)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien

: Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réglementation régionale sur les déchets Méthodes de traitement des déchets Recommandations pour le traitement du produit/emballage

Indications complémentaires

Liste européenne des déchets (LoW, CE 2000/532) :

Code HP

- : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
- : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
- : Vider complètement les emballages avant élimination. Les emballages souillés ne doivent pas être traités comme des déchets banals.
- : L'attribution des numéros d'identification des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément à la CEE, en fonction de l'industrie et du processus utilisé. Les codes de déchets ne sont que des suggestions.
- 17 09 03* autres déchets de construction et de démolition (y compris en mélange)
- contenant des substances dangereuses
- : HP5 "Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration": déchet pouvant entraîner une toxicité spécifique pour un organe cible par une exposition unique ou répétée, ou des effets toxiques aigus consécutifs à l'aspiration.

HP4 - "Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires": déchet pouvant causer une irritation cutanée ou des lésions oculaires en cas d'application.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou n	uméro d'identification			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officie	elle de transport de l'ONU	J		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de dange	er pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.4. Groupe d'emballag	le .			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'env	rironnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les biens à double usage (428/2009)

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 428/2009 DU CONSEIL du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelle	Maladies professionnelles	
Code	Description	
RG 8	Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)	
RG 10	Ulcérations et dermites provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc et le sulfate de chrome	
RG 10 BIS	Affections respiratoires provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins	
RG 10 TER	Affections cancéreuses causées par l'acide chromique et les chromates et bichromates alcalins ou alcalinoterreux ainsi que par le chromate de zinc	
RG 25	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
	Date d'émission	Modifié
	Remplace la fiche	Modifié
	Date de révision	Modifié
1.1	Forme du produit	Modifié
1.2	Restrictions d'emploi	Ajouté
2.2	Contient	Modifié
3	Composition/informations sur les composants	Modifié
8	Remarque	Ajouté
8	VME (OEL TWA)	Ajouté
8	Référence réglementaire	Ajouté
8	Nom local	Ajouté
11.1	Raison, quand non classé	Ajouté
13.1	Réglementation régionale sur les déchets	Ajouté
13.1	Indications complémentaires	Ajouté
13.1	Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Ajouté
13.1	Code HP	Ajouté
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Ajouté
16	Abréviations et acronymes	Ajouté
16	Autres informations	Modifié

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Indications de changement		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
16	Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au réglement (CE) 1272/2008 [CLP]	Ajouté

Abréviations et acronymes:	
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
VLE	Limite d'exposition professionnelle
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
CE50	Concentration médiane effective
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
EN	Norme européenne
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
TRGS	Prescriptions techniques pour les substance dangereuses
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
COV	Composés organiques volatiles
WGK	Classe de pollution des eaux
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Texte intégral des phrases H et EUH: Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au réglement (CE) 1272/2008 [CLP]:		
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul

KNAUF SDS EU (REACH Annex II)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.